



Marçilly en Gault

Bulletin Municipal — *Janvier 2021*

2021

UNE ANNEE D'ESPOIR



LE BULLETIN TOUT EN COULEURS EST SUR LE SITE

<https://www.marcilly-en-gault.fr>

LE MOT DU MAIRE.....P-3

LA VIE COMMUNALE.....P-4 à 13

Conseil municipal du 9 octobre 2020

Conseil municipal du 25 novembre 2020

Conseil municipal du 11 décembre 2020

Sécheresse

Commémoration du 11 novembre 2020

Noël des agents

Gustave et le pendentif

Vol et vandalisme

Inadmissible

Maisons éclairées

VIE SCOLAIRE.....P-14

Conseil d'école du 9 novembre 2020

VIE ASSOCIATIVE.....P-15 à 17

Les associations

Halloween

AREM une nouvelle association patrimoniale

L'église saint Martin

INFORMATIONS RÉGIONALES P-18

Eau

INFORMATIONS DÉPARTEMENTALES P-19 à 22

ADIL

Culture 41

Téléassistance

Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB)

Saveurs 41

QUI FAIT QUOI À MARCILLY.....P-22 à 23

DIVERS P-24

CONTACTS UTILES.....P-25

AGENDA.....P-26

ÉTAT CIVIL.....P-26

LETTRE DE MADAME LE MAIRE.....P-26 à 27

TABLEAU ORGANISATION ÉCOLE.....P-27

AU FIL DES BULLETINS.....P-28

HOMMAGE A SAMUEL PATY : Un moment de recueillement partagé



Le lundi 2 novembre 2020, jour de rentrée scolaire, des Marcigaultais et d'autres habitants des alentours se sont retrouvés à midi devant la Mairie dont les drapeaux avaient été mis en berne, pour s'associer à la minute de silence décidée par l'Education Nationale en hommage à ce professeur, victime des réseaux sociaux haineux et lâchement assassiné pour avoir défendu la liberté d'expression.

Responsable de la publication : Agnès THIBAUT

Maquette : Philippe MOLLER

Impression : Aurélie DEWILDE et Virginie DUPRAY

Rédaction, documentation, diffusion : Aline MOLLER-GRASSER

Crédit photos : Ph. MOLLER, A. MOLLER-GRASSER,

Diffusion sur le site de la Mairie : G. FORNETTE



LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT MARTIN UN BEAU PROJET PATRIMONIAL POUR CETTE MANDATURE



En 1997, à l'initiative de MM. Patrick Maure et Jean-Pierre Hamel, une association Loi 1901 voyait le jour avec comme objet la **Mise en Valeur du Patrimoine de Marcilly en Gault -AMVPM-** ; durant 10 années, des manifestations culturelles ont eu lieu dans notre église St Martin afin de récolter des sommes qui ont permis de remettre en état des tableaux remarquables et le mobilier de l'église, de redonner vie au lavoir envahi par les ronces, au four à pain abandonné

Lors de la dernière mandature, le Conseil municipal a évité que l'ancien hôtel de la Croix Blanche devienne une « friche urbaine ». Aujourd'hui le centre bourg dispose d'un gîte de groupe municipal qui, malgré la crise sanitaire, a redonné vie à ce bâtiment.

Dès la mise en place de la nouvelle municipalité (en mai 2020) le projet de restauration de l'église est apparu comme une priorité de la mandature.

Notre église, patrimoine communal depuis la loi de séparation des Églises et de l'État (9/12/1905) instaurant la laïcité, est entretenue par la commune ; elle accuse aujourd'hui le poids des ans !

Cet édifice, symbole de notre civilisation, trône au centre de notre village ; il est encore un lieu de rassemblement à l'occasion d'évènements heureux ou douloureux.

L'Association pour la **Restauration de l'Eglise de Marcilly-en-Gault -AREM *-** a été constituée dans le but de réunir les Marcigaultais, résidents ou de cœur, autour de manifestations de soutien aux frais qui seront engagés (La Fondation du Patrimoine est associée à cette démarche).

J'encourage tous les Marcigaultais à devenir membres de l'AREM et à s'associer au suivi des travaux qui devraient durer au mieux 3 années : études, réalisation.

Cet ambitieux et beau projet doit être une démonstration de notre attachement au passé, à notre volonté d'entretenir notre patrimoine pour les générations futures.

Que cette nouvelle année 2021 soit l'occasion de montrer notre détermination en l'avenir, malgré tout...

Bonne année sans cérémonie des vœux à notre salle des fêtes !

Votre Maire, Agnès Thibault

**Cf P-6 et 8 et article P-16 dans ce bulletin et bon de soutien à l'AREM*



CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2020

Membres présents : 14

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlène BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Gaëlle FORNETTE, Sébastien GAY, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Annie MANDION, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Absent excusé : Régis DEXANT – a remis son pouvoir à Agnès THIBAUT.

Madame le Maire ouvre la séance à 19h et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER

Ordre du jour :

Information sur les dernières dispositions à suivre concernant le COVID

Point sur la téléphonie mobile et sur internet

Information sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal

Activer le Plan Communal de Sauvegarde

Adressage : information et communication

Projet de terrain multisport

Présentation du rapport d'activité 2019 de la Communauté de communes de la Sologne des Etangs

Commission de suivi MAXAM et NEXTER (désignation d'un titulaire et d'un suppléant)

Information concernant le projet de restauration de l'église

Concert à l'église

Questions diverses

Avant d'aborder l'ordre du jour, Mme le Maire informe le Conseil des nouvelles difficultés rencontrées avec Orange : en effet, elle vient d'être prévenue par l'opérateur que, à la suite d'une tentative de vol de câble (non aboutie) entre Marcilly et Millançay, dans la nuit de jeudi à vendredi, le réseau commuté ancien (téléphone fixe) est détérioré. L'équipe intervenue sur place pronostique le rétablissement de la ligne pour le lundi seulement, ce qui pénalise lourdement les habitants qui ne possèdent pas de portables, les commerces, et plus grave encore les abonnés à « présence verte ». Mme le Maire fait entendre le message vocal aux conseillers et encourage ceux-ci à faire remonter systématiquement les incidents par écrit de manière à pouvoir intervenir auprès de Mme la Sous-Préfète et des opérateurs.

Information sur les dernières dispositions à suivre concernant le COVID

Le test de l'animatrice du centre de loisirs mentionnée lors du dernier conseil, s'est révélé négatif.

A la suite de l'infection d'une adhérente du Yoga déclarée par la suite positive, l'ensemble des activités de l'association Vie et Santé a été suspendu pendant une semaine. L'ARS alertée, après s'être assurée de l'exécution des gestes barrières, a confirmé qu'il incombait au laboratoire ayant réalisé le test, de se mettre en rapport avec la CPAM, qui, au moyen des N° de sécurité sociale, retracerait les cas contact vulnérables.

Point sur la téléphonie mobile et sur internet

Qu'il s'agisse d'Orange ou de SFR, les conseillers s'accordent à dire que les pannes répétitives, s'ajoutant à nombre de micro coupures d'électricité, perturbent considérablement le quotidien des Marcigaultais, et en 1^{ère} ligne de ceux qui sont en télétravail. Mme le Maire ne relâche pas ses efforts pour obtenir une amélioration significative de la situation et alerte autant que nécessaire la sous-préfecture des conséquences qui peuvent être désastreuses.



Regroupement Pédagogique Intercommunal

A l'issue de la 4^{ème} réunion en l'espace d'un mois avec le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) de Millançay-Loreux-Villeherviers, il nous est apparu nécessaire de rédiger un relevé de conclusions portant sur les questions non résolues et les interrogations légitimes à venir. Des pistes alternatives sont explorées et une réunion de concertation est prévue en présence de l'Inspectrice de l'Education Nationale le 20 octobre prochain.

Activer le Plan Communal de Sauvegarde

L'ensemble des conseillers ayant reçu la proposition d'actualisation du PCS, il convient de passer à la préparation de l'exercice prévu début décembre sous la conduite de Bernard ORBLIN, Officier de Gendarmerie. Après vérification de l'adhésion de chacun à son positionnement dans le schéma d'alerte, il est demandé à chaque responsable de cellule d'organiser une réunion avec son équipe d'ici la mi-novembre afin de découvrir ou de se réapproprier les fiches action. Le secrétariat de mairie sera tenu informé du déroulement de ces séances.

Adressage : information et communication

Le PV du 9 octobre 2019 présentait l'opération « adressage » qui consiste à vérifier, à défaut, à attribuer à chaque habitation une adresse normée : N°, rue, route, impasse ou chemin selon un système métrique, sur l'ensemble de la commune (centre bourg et écarts), l'objectif étant de fiabiliser et de sécuriser les fichiers pour la Poste, les Secours, à terme la Fibre.

Ce travail de longue haleine, effectué par Michel GIRAUD et Jean-Pierre AMOUREUX, **sur 60 km (!)**, a consisté à renommer 2 voies (l'impasse de l'Alambic devenant impasse des Vignes et la rue de Loreux, rue de la Salamandre), à attribuer un nom à d'autres et ainsi à créer 135 nouveaux numéros, à prévoir 22 panneaux et 18 mâts.

Concernant la fibre, le réseau viendra de Saint Viâtre ; l'implantation des 2 points d'arrivée à Marcilly dans des armoires-relais ont été négociés avec le Syndicat Mixte Ouvert « Val de Loire Numérique ».

L'actualité, c'est la saisie informatique chronophage de l'opération dans le fichier IGN (Institut national de l'Information Géographique et Forestière) qui se conjugue avec la mise à jour des fichiers de la Poste et des Impôts ! C'est la raison pour laquelle des fermetures de la Mairie et de la Poste sont programmées pour les prochains mardis !

Projet de terrain multisport

Mme le Maire engage les conseillers à aller voir les terrains des villages voisins.

Demande de subvention : dans la mesure où le dossier Sécurité n'est pas suffisamment avancé pour bénéficier de la Dotation de Solidarité Rurale, autant présenter celui du projet multisport qui, entre la subvention DSR, une subvention de la CCSE et la participation de la commune pour le reste à charge, pourrait être réalisé en 2021.

Présentation du rapport d'activité 2019 de la Communauté de communes de la Sologne des Etangs

En complément de ce rapport, Mme le Maire, Présidente de la Communauté de communes, invite les conseillers à prendre connaissance du projet de territoire 2020-2026.



Commission de suivi MAXAM et NEXTER (désignation d'un titulaire et d'un suppléant)

Agnès THIBAUT, Présidente de la Communauté de communes ; Jean-Pierre AMOUREUX suppléant.

Informations concernant le projet de restauration de l'église

Aspect architectural : 2 architectes ont été consultés, un 3^{ème} à venir

Objectif : déterminer les priorités dans la sauvegarde du bâtiment. A priori la charpente, les cloches hexagonale présentent un intérêt certain.

Un « sondeur » doit venir vérifier si sous l'enduit il n'y a pas de peintures anciennes...

Association pour la restauration de l'église : outil complémentaire à la Fondation du Patrimoine qui permet d'organiser des évènements et solliciter des dons.

Concert à l'église

Le concert annoncé précédemment pour le 18 juin est reporté au 25 juin 2021

Questions diverses

- Mme le Maire propose de reconduire une ligne de trésorerie de 200 000 € plutôt que de contracter un emprunt pour quelques mois. Unanimité.
- Gestion du gîte : conséquente elle peut mettre en péril l'équilibre du secrétariat : + de 150 visites du site par semaine !
- Indemnités du percepteur : refus du Conseil
- Subvention du conciliateur de justice : votée à hauteur de 200 €
- Sculpt : - le symposium fera intervenir 5 sculpteurs sur marbre dans un village de la CCSE. Le Street'Art toujours à l'honneur amène le conseil à réfléchir sur la bonne option : une nouvelle fresque à la place ou en plus de celle réalisée il y a 2 ans ?
- Communication : seuls 2 conseillers avaient rejoint Gaëlle FORNETTE pour travailler sur le sujet. Facebook ou pas Facebook ? Gaëlle FORNETTE est prête à engager l'opération et à créer un lien avec le site de la commune, mais ne peut être la seule à faire vivre la page. Sébastien GAY et Patricia IBANEZ se déclarent intéressés. Le sujet sera repris plus précisément au prochain Conseil. Selon Annie MANDION la communication c'est aussi le réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS) qui serait une piste à explorer.
- L'étude sur le réseau d'eau est en cours.
- Jardins partagés ? Pourquoi pas en liaison avec l'école
- Journée « ramassage des déchets » : à envisager en liaison avec l'école et l'association des Randonneurs marcillygaultais..

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2020

Tenu à la Salle des Fêtes en raison des exigences du protocole sanitaire lié à la pandémie du coronavirus-COVID-19

Membres présents : 15

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlene BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Sébastien GAY, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Annie MANDION, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Madame le Maire ouvre la séance à 19h et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER



Ordre du jour :

Communauté de communes

Modification statutaire compétence enfance-jeunesse
Vote sur les modalités de répartition du Fonds de Péréquation Intercommunal
Dotation d'Aménagement de Développement Durable : frelons asiatiques
Commission « culture et communication »

Commune

Regroupement Pédagogique Intercommunal
Réglementation des tarifs d'électricité
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux concernant le terrain multisport
Point sur le dossier de l'église
Information sur l'opérateur Orange
Renouvellement de la convention de mise à disposition du personnel communal vers l'association Familles rurales
Convention de télétransmission Gip Recia (signature électronique)
Etat de catastrophe naturelle
Point sur le Plan Communal de Sauvegarde
Avancée des travaux sur l'adressage
Fiscalité urbanisme

Questions diverses

La tenue du Conseil à huis clos, en raison de la pandémie, est votée à l'unanimité.

Le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal du Conseil du 9 octobre 2020.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Modification statutaire compétence enfance-jeunesse : pour des raisons d'efficacité, il apparaît que la Commission Intercommunale d'Action Sociale doit être gérée directement par la Communauté de communes. La modification des statuts à cette fin est votée à l'unanimité.

FPIC (répartition entre les communes) : la commune de Marcilly a bénéficié d'un versement de 664 € en 2020, celui-ci sera de 347 € en 2021. Voté à l'unanimité.

DADD : la destruction des nids de frelons asiatiques peut dorénavant être subventionnée à 50% par le département ; la CCSE peut également en financer une partie, le solde étant à la charge du particulier (aucun coût pour la commune).

Commission « culture et communication » : les référentes pour la Communauté de communes sont respectivement Valérie de Sariat et Gaëlle Fornette.

COMMUNE

Regroupement Pédagogique Intercommunal : lors du Conseil du 9 octobre dernier Mme le Maire avait fait état des difficultés rencontrées dans le rapprochement de Marcilly avec le RPI de Millançay-Loreux-Villeherviers. Les arguments avancés par la commune ont été entendus par Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale et un consensus s'est établi sur une organisation plus satisfaisante car plus simple, plus cohérente, moins préjudiciable pour les élèves et leurs familles.



En effet nous conserverons nos maternelles qui, ensuite, suivront leur parcours CP, CE1, CE2 à Marcilly. Les CM1, CM2 seront scolarisés à Villeherviers puis auront le choix entre le collège de Romorantin ou celui de Neung sur Beuvron. Par ailleurs nous accueillerons les élèves de Loreux pour les mêmes niveaux, soit au total 1 classe de 20 élèves et 1 de 19 élèves a priori.

Le Conseil d'école s'est tenu en visioconférence en présence de Mme l'Inspectrice et les parents ont tous été informés par courrier.

Le Conseil, bien évidemment, s'émeut devant cette situation, présentée comme la moins mauvaise solution.

La baisse conséquente des effectifs depuis plusieurs années, leur stagnation à hauteur de 45 élèves ne justifie plus, même si on le regrette, en comparaison des autres écoles - à 21 voire 22 élèves par classe, 25 en moyenne nationale -, le maintien de 3 postes d'enseignant. Refuser de rejoindre le RPI signifiait de fait à la rentrée prochaine, 1 classe à 4 niveaux et 1 autre à 5 niveaux....

L'hypothèse d'un rapprochement avec Neung sur Beuvron, examinée par l'Inspection académique, s'est heurtée aux questions d'effectifs.

Cette nouvelle organisation pour la rentrée 2021 s'inscrit dans le « protocole de ruralité » mis en place par l'Education nationale, qui garantit la stabilisation de la situation pendant 2 ans, quelle que soit l'évolution des effectifs.

L'évolution des effectifs et l'avenir de l'école du village, ce sont bien les questions préoccupantes à terme et le Conseil, conscient du tournant décisif, redoute d'autres difficultés comme celle d'accueillir un enseignant volontaire pour assurer la classe de CP, CE1, CE2 et assumer dans le même temps les fonctions de Direction.

Face à l'incontournable, le Conseil approuve la démarche à la majorité : 10 pour, 1 contre, 4 abstentions.

Réglementation des tarifs d'électricité : la loi « Energie et climat » du 8 novembre 2019 met un terme au tarif réglementé d'EDF fin 2020. Cette ouverture à la concurrence ne constitue pas une obligation pour les petites collectivités : dans l'attente d'une étude complémentaire, voire d'un appel d'offres groupé au niveau de la Communauté de communes, il est proposé de prolonger le contrat EDF. Vote à l'unanimité.

DETR concernant le terrain multisport : ce projet, évalué à moins de 70 000 € et dont le chiffrage précis est en cours, fera l'objet d'une subvention du Département, de la Communauté de communes ainsi que d'une Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux sur l'approbation du Conseil. L'implantation prévue à côté du tennis répond à des critères de sécurité, notamment par rapport à la route. Vote à l'unanimité.

Dossier de l'église : Les statuts de l'AREM (Association pour la Restauration de l'Eglise de Marcilly en Gault) sont déposés (Président : Bruno Grossi, Trésorier : Bernard Thibault) : cet outil fédérateur va permettre d'organiser des événements (concert...) de solliciter des dons. Il s'agit maintenant de faire du prosélytisme au travers de divers moyens (bulletin, site ...).

Diagnostic préliminaire (état sanitaire de l'église, éléments curatifs, restauration en fonction de recherches historiques) : 3 architectes ont été contactés. Leurs propositions, proches les unes des autres, sont inférieures à 10.000 €. A été retenu par le bureau de l'AREM, M. Thierry Guittot, ABF (architecte des bâtiments de France). Pour financer ces 3 mois d'étude la commune va avancer les fonds qui seront remboursés par la Fondation du Patrimoine.

Opérateur Orange : pour tenter de mettre fin aux difficultés récurrentes rencontrées avec cet opérateur, dans un contexte sanitaire et économique qui exige plus que jamais des services de télécommunication de meilleure qualité (confinements, télétravail, cours à distance, téléconsultations de professionnels de santé, e-commerce ...) Mme le Maire a obtenu l'organisation d'une réunion en visioconférence avec M Frédéric Nicolas, Directeur Régional, le 13 novembre dernier.

La présentation faite sous forme de PowerPoint a permis de mieux comprendre le rôle de l'opérateur qui, par ailleurs, s'est vite rendu compte du niveau d'insatisfaction des usagers, sans pouvoir annoncer des améliorations sensibles en termes de délais.

La rencontre a été tout de même bénéfique puisque le 24 novembre M. Nicolas adressait un mail à Mme le Maire pour lui annoncer : « les services 2G, 3G, et 4G sont désormais opérationnels sur la commune avec une couverture à l'intérieur des maisons dans le bourg et ses abords et une couverture en extérieur en périphérie de la commune » !



Convention Familles rurales : la reprise par la commune de la compétence enfance-jeunesse au changement de communauté de communes a nécessité la mise à disposition d'agents pour le centre de loisirs et l'accueil périscolaire, moyennant remboursement par l'association Familles rurales. Cette convention signée à l'origine pour 2 ans doit être renouvelée. Vote à l'unanimité.

Convention de télétransmission Gip Recia (Groupement d'Intérêt Public Région Centre Interactive) : concerne la signature électronique, la dématérialisation des actes, la sûreté dans l'envoi des documents. Vote à l'unanimité.

Etat de catastrophe naturelle : cette classification n'a pas été retenue pour Marcilly en 2019. Renseignements pris, ce ne seraient pas les dégâts qui comptent, mais l'intensité anormale du phénomène à l'origine des dégâts, attestée par Météo France et le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). L'association des Maires de France s'est emparée du sujet.

PCS : dans la perspective du prochain exercice les groupes Alerte, Logistique et Accueil se sont réunis dans la semaine du 2 novembre 2020 pour se réapproprier les fiches « action ». L'exercice sera déclenché à la fin du confinement, piloté par M. Bernard Orblin, officier de gendarmerie. Pour plus de fluidité il est demandé aux conseillers de rejoindre la salle du Conseil dès réception du SMS (et non l'entrée de la Mairie comme lors du dernier exercice).

Adressage : suite et fin au 1^{er} janvier 2021 ; des précisions seront apportées au prochain conseil

L'heure étant bien avancée, Mme le Maire décide de reporter les autres points au conseil du 11 décembre prochain. Il est toutefois important de mentionner que les « personnes vulnérables » de la commune sont suivies.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2020

Tenu à la Salle des Fêtes en raison des exigences du protocole sanitaire lié à la pandémie du coronavirus-COVID-19

Membres présents :13

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlene BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Bruno GROSSI, Annie MANDION, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Absents excusés :

*Patricia IBANEZ – a donné son pouvoir à Francis RINGOT,
Sébastien GAY – a donné son pouvoir à Gaëlle FORNETTE*

Mme le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

- **Commune**
 - Point sur les différents devis du terrain multisport
 - Autorisation de dépenses d'investissement 2021 avant le vote du budget
 - Adressage
 - Fiscalité urbanisme
 - Sculp't
- **Questions diverses**

La tenue du Conseil à huis clos, en raison de la pandémie, est votée à l'unanimité.

Le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal du Conseil du 25 novembre 2020.



Commune

Terrain multisport

Il convient de considérer d'une part la préparation du terrain (devis entre 14 000 € et 20 000 € pour la même prestation...), et le terrain multisport à proprement parler (devis entre 24 000 € et 28 000 €). Les options envisagées sont :

- le choix de la couleur verte (à la place du noir) pour le revêtement en résine
- le rehaussement de la clôture côté voisin
- le choix de poteaux en couleur (plutôt que galvanisé)

Dans le même temps 2 dalles sont prévues pour permettre l'installation de tables de ping-pong, ainsi qu'une allée pour faciliter l'accès de personnes à mobilité réduite.

Mme le Maire invite les conseillers à se rendre sur place pour bien visualiser le projet.

Dépenses d'investissement 2021 avant le vote du budget

Dépendant de la notification de la dotation de l'Etat, le budget des communes est voté parfois jusqu'au 15 avril de l'exercice en cours (date butoir). Dans l'attente, et avec l'autorisation du Conseil, des dépenses d'investissement peuvent être réalisées dans la limite de 25 % du montant réalisé à ce titre l'exercice précédent.

Soit 6 700 € pour le budget de la commune (ventilés entre la sécurité, l'acompte des frais d'architecte et les prestations informatiques)

Et 24 562 € pour le budget eau et assainissement (frais d'études, acquisitions de compteurs, réparations des réseaux).

Autorisation votée à l'unanimité.

En marge, Mme le Maire informe de la possibilité de bénéficier d'une participation de 50 % du département, au titre de la relance, pour des travaux à concurrence de 10 000 €. Cette opportunité va permettre de rénover des peintures dans les chambres du gîte et de changer la baie vitrée de la salle du Conseil. Elle indique au Conseil le montant des recettes au titre des locations du gîte : 23 793 € en dépit des circonstances d'urgence sanitaire.

Adressage

Ce travail qui a nécessité une importante mobilisation depuis des mois est maintenant achevé. Les panneaux et les N° vont être livrés prochainement. Les diverses instances officielles peuvent récupérer les informations.

Un seul écueil : les quelques habitations sur Marcilly dont l'entrée donne sur une route qui dépend d'une autre commune. La question est en voie de règlement.

Fiscalité urbanisme

Après explications, le Conseil vote le maintien du taux de 1 % en ce qui concerne la commune.

Sculp't

Le Street'Art à nouveau à l'honneur cette année : le Conseil avait déjà évoqué la question de la fresque au conseil du 9 octobre. Après discussion les conseillers votent pour une seule fresque dans le village mais insistent dans le même temps sur la laideur du bâtiment à l'entrée du village route de Millançay.

L'artiste proposé ne remportant pas l'adhésion, d'autres propositions doivent être faites.



Questions diverses

Convention avec le refuge animalier de Salbris : il apparaît que des efforts soient entrepris pour assurer une gestion plus rigoureuse du refuge. Le conseil consent à la signature de cette convention et au paiement de 0,83 € par habitant permettant de placer des animaux errants. Des signalements de chats empoisonnés à Marcilly, attestés par un vétérinaire, vont amener Mme le Maire à porter plainte contre ces pratiques inacceptables.

Lignes Directrices de Gestion (LDG) : leur mise en place découle de la loi du 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique. Il s'agit d'établir un état des lieux de la collectivité en matière de ressources humaines et de leur évolution sur les 6 prochaines années. Sont abordés :

- La gestion des effectifs et des emplois
- l'organisation du temps de travail
- la formation professionnelle
- la masse salariale
- le régime indemnitaire et les primes
- la prévention des risques professionnels (santé et sécurité au travail)
- la protection sociale complémentaire
- l'action sociale
- l'avancement de grade et la promotion interne

Subventions

- Amicale des pompiers : 350 € - *Unanimité* -
- Gardiennage de l'église : 120,97 € x 2 (2019 et 2020) - *Unanimité* -
- GIDEC (groupement intercommunal de défense contre les ennemis des cultures de Sologne) : 37 € - *13 pour, 2 contre* -
- GRAHS (groupe de recherches archéologiques et historique de Sologne) : 50 € - *Unanimité* -

Colis de Noël (100)

Préparés par le CCAS pour nos aînés de plus de 75 ans

EHPAD de Neung sur Beuvron : dans l'impossibilité d'organiser les repas festifs traditionnels vu le contexte sanitaire, les animatrices sollicitent les communes en vue de recueillir des cadeaux pour les 85 résidents. Le Conseil décide de participer à hauteur de 200 €.

Tour de table :

- 1 sapin décoré volé dans le bourg.
- Absence de cérémonie le 5 décembre : regrettée par 2 Marcigaultais, mais consentie par la majorité des personnes consultées
- « Opération composteurs » à envisager avec l'école, le centre de loisirs et les familles ; coût d'un composteur (bois ou plastique) auprès du Smictom : 25 €
- Nécessité de développer la communication au bénéfice des projets du village : à entreprendre en partenariat avec la communauté de communes
- Journée « ramassage des déchets » à préciser

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.



SÉCHERESSE

On connaît les conséquences dévastatrices des mouvements de terrain argileux liés à la sécheresse : microfissures, fissures, lézardes, dénivelés.... et leur coût !

La décision de l'Etat de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour 54 communes du département au titre de 2019 interroge : pourquoi certaines communes comme Dhuizon, **Marcilly en Gault** et d'autres en sont-elles écartées, alors que cette classification est impérative au regard des assurances ?

Ce ne seraient pas les dégâts qui comptent mais l'intensité anormale du phénomène à l'origine des dégâts, attestée par Météo France et le Bureau de Recherches géologiques et Minières (www.brgm.fr).

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2020



Il y a un siècle, la France rendait un hommage solennel aux 1 400 000 morts de la première guerre mondiale en inhumant un soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. Cette année, l'entrée de Maurice Genevoix au Panthéon honore à nouveau, à travers l'écrivain, le soldat des Eparges et ses millions de frères d'armes. Les derniers poilus ayant disparu, la Nation honore aujourd'hui, 11 novembre, tous les morts pour la France, ceux d'hier et d'aujourd'hui. C'est l'occasion de se souvenir de leur courage et de leur dévouement.

Ph.M

Maintien de l'hommage avec masques et distanciations pour un nombre de participants nécessairement réduit

NOËL DES AGENTS

Par ces temps de COVID-19, impossible de donner libre cours à la tradition festive qui réunissait les personnels, leur conjoint et les élus autour du pot de l'amitié pour leur souhaiter un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Néanmoins, Mme le Maire a reçu chacun d'entre eux personnellement pour un entretien et leur a remis un chèque-cadeau.



GUSTAVE ET LE PENDENTIF



Une petite équipe composée de V.VAISSIÈRE, D. DARDEAU, B. THIBAUT et Ph. MOLLER, a été chargée par Madame le Maire d'être en contact avec EXPLOR GAMES, les concepteurs du jeu touristique. La réunion de démarrage a précisé les demandes de part et d'autre. Une autre rencontre mi-septembre, à Marcilly a permis de valider un itinéraire et des points d'arrêt concernant des éléments de notre patrimoine. Suggestions, documents et photos (dont celles de J. CHARPENTIER dans son rôle de boulanger) ont été communiqués aux responsables du projet durant les mois d'octobre et novembre. Fin novembre une réunion à Écoparc procédait à un bilan d'étape de la maquette du jeu itinéraire. Début décembre a eu lieu la

validation du panneau marquant le début du parcours. Le prochain rendez-vous est fixé en avril pour la mise au point des derniers détails et pour tester avec smartphones et tablettes le bon fonctionnement du jeu touristique.

Ph.M



VOL ET VANDALISME

Profitant des efforts de la commune pour égayer le village en cette période de fêtes de fin d'année peu ordinaire du fait de la crise sanitaire, certains se sont sentis autorisés à voler un sapin décoré au milieu du bourg ...

Quelque temps auparavant c'est un banc public qui a été retrouvé détérioré car solidement ancré, il n'avait pu être emporté



INADMISSIBLE

Des chats ont été retrouvés empoisonnés à plusieurs endroits à Marcilly, constatation attestée par un vétérinaire. Nos animaux de compagnie ne méritent pas ça. C'est inacceptable ! **Devant cet état de fait la municipalité ne peut que porter plainte.**

CONCOURS DES MAISONS ÉCLAIRÉES



Ne pas céder à la morosité !

Cette année, plus que les autres années, les Marcigaultais ont exprimé, parfois avec exubérance, leur envie de fête, en décorant leur maison : Plus de maisons illuminées (une bonne trentaine), mais aussi une surenchère de guirlandes et petits sujets multicolores ou dans le même ton.... Comme une revanche à prendre, une pulsion de vie !Et le désir bien sympathique des 1ers ex-aequo de l'an dernier de se démarquer l'un de l'autre. Sans succès : la féerie de l'un n'ayant d'égal que la féerie de l'autre.

Merci à tous.

Palmarès :

1ers ex aequo : M. FOREST et GUILLARD / M. et Mme TISSIER Jacques

3^{ème} : M. et Mme ROUSSEL Jean-Charles

4^{ème} : M. PICOT Mathieu

5^{ème} : M. et Mme BOURDIN Vincent

6^{ème} : Mme LECLERC Nathalie

7^{ème} : M. et Mme MARCHET Thierry

Et pour les commerçants : Mme Magalie ROY (salon de coiffure)

M. et Mme Christophe BOUCHET (boulangerie-pâtisserie)



CONSEIL D'ECOLE DU 9 NOVEMBRE 2020

Le bulletin se fait l'écho des principaux points abordés, l'intégralité du PV peut être consulté en Mairie.

Le Conseil s'est tenu en visioconférence en présence de Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale.

Point sur les élections :

39.06 % de participation, 2 votes nuls. Représentants des parents titulaires : Mmes DESPRES Elodie, CARRE Aurélie, RENARD Nathalie ; suppléants : Mmes MAUGUIN, PRIOLET, M. PUFFERRA.



Règlement intérieur :

Ajout : « Tout adulte et tout enfant pénétrant dans l'école doit respecter le protocole sanitaire en vigueur »

Point COVID

Présentation des registres de sécurité et compte rendu des exercices

Effectifs et Regroupement Pédagogique Intercommunal :

Année scolaire 2020-2021 : 45 élèves (16 en PS, MS, GS, 11 en CP, CE1, 18 en CE2, CM1, CM2).
Mme l'Inspectrice retrace l'historique de la **mise en place incontournable du RPI :**

SE REPORTER AU TABLEAU P-27 ET AU COURRIER ADRESSÉ AUX PARENTS D'ÉLÈVES PAR LA MAIRIE P-26 et 27

Projet d'école et projets de classe :

Cinq axes principaux sont présents : > Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves > Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves > Valoriser les compétences acquises > Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite > Comprendre le droit à l'erreur

Projets de classe : Potager, Langue des signes française, Éveil à la diversité des langues, Tour du monde en musique, Échecs, Semaine du goût, Piscine, Planète mômes avec Sylvain Janiak, Rallye cartes postales, Projet musique avec Jean-Michel Tjéro



LES ASSOCIATIONS DE MARCILLY

COMITÉ des FÊTES	Patricia IBANEZ	06 11 01 60 34
A.C.V.S.V (Association Culturelle et Viticole de la Saint Vincent)	Jacky CHARTRIN	02 54 96 13 05
AMICALE des SAPEURS POMPIERS	Stéphane AUGER	02 54 96 00 05
THÉÂTRE (Groupe Artistique de Marcilly)	Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
COMITÉ de la FOIRE de MARCILLY	Vincent VAISSIERE	07 82 63 65 96
Le RÉVEIL de MARCILLY	Jean Pierre MIGNOT	02 54 96 31 78
Les ENFANTS MARCIGAUTAIS	Frédéric CHARBONNIER enfantsmarcigaultais@gmail.com	
ASSOCIATION CULTURELLE du FOUR à PAIN COMMUNAL	Jean CHARPENTIER	02 54 96 29 06
Les RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS	Alain GUILLON	02 34 33 80 20
ASSOCIATION COMMUNALE de PÊCHE à la LIGNE	Guy DELAPIERRE	02 54 96 15 41
« VIE et SANTÉ » (Gymnastique, Yoga, Jeux de société)	Chantal YOUNÈS	06 21 28 57 84
FOOTBALL CLUB de MARCILLY (F.C.M)	Florent DESPREZ	02 54 98 25 32
ANC. COMBATTANTS (39/45, Prisonniers, Résistants, A.F.N)	Marcel SIVOYON	02 54 96 67 09
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	M. COSTA, N. JOUBERT	voir école
TENNIS	Virginie DUPRAY	02 54 98 14 65
SECOURS CATHOLIQUE	Jean CHAUVIN	06 52 13 93 81
Les RENCONTRES des MARCILLY de FRANCE	Jean Charles ROUSSEL	06 20 77 12 60
FAMILLES RURALES	Matthieu PICOT assocfamilles.ruralesmarcilly@sfr.fr	
Les AMIS de la GENDARMERIE	Philippe de la HARPE	06 08 77 47 89
Association pour la Restauration de l'Eglise de Marcilly en Gault	Bruno GROSSI	06 63 12 33 09

- La Vie associative a subi le reconfinement à compter du 29 octobre 2020 !
- Faux départ des activités à la rentrée de septembre, mais ferme volonté de reprendre avec les gestes barrières dès que possible !
- Halloween : la proposition du Comité de Foire a trouvé quelques adeptes pour égayer le village et faire plaisir aux enfants :



- **Une nouvelle association s'est créée à Marcilly en Gault: l'Association pour la Restauration de l'Eglise de Marcilly en Gault (AREM)**



« A R E M »

Association pour la Restauration de l'Eglise de Marcilly en Gault



UNE NOUVELLE ASSOCIATION A MARCILLY EN GAULT

Notre église de style néo-roman a vu le jour au XIIe siècle. Il ne reste de cette époque qu'une poutre dans la nef...

L'église nécessite aujourd'hui une restauration importante et obligatoire pour continuer d'exister dans notre village.

Ainsi l'AREM (Association pour la Restauration de l'Eglise de Marcilly en Gault) apparaît officiellement en novembre 2020, afin d'organiser des actions permettant de recueillir des fonds ainsi que des dons destinés à financer la rénovation de l'église.

L'association a également pour objectif de faire connaître le plus largement possible, les détails et plannings des différentes phases de la restauration qui s'étalera probablement sur plusieurs années.

Les dons peuvent d'ores et déjà être adressés à la Fondation du Patrimoine – Eglise de Marcilly-en-Gault.

Cinq administrateurs sont à ce jour en charge de l'association : Bruno Grossi Président, Valérie de Sariac Vice-Présidente, Laurence Demandre Secrétaire, Bernard Thibault Trésorier, Anne-Marie Gauthier.

La première action de l'AREM est la mise en place d'un concert de musique classique prévu le 25 juin 2021, avec l'orchestre de Monsieur Paul Kuentz et la prestation de quatre solistes de renom.

Nous espérons l'adhésion de nombreux membres. L'AREM a besoin de vous.

Le Président

Pour tout renseignement : contact.arem41@gmail.com

Siège de l'association : Mairie de Marcilly en Gault

BULLETIN DE SOUTIEN ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE MARCILLY EN GAULT

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Mél : @

OUI, J'ADHÈRE À L'A.R.E.M

Adhésion individuelle : 20 € Adhésion couple : 30€ Bienfaiteur : €

L'adhésion donne droit à des réductions pour les événements organisés par l'AREM

66 % de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu

SIGNATURE :

Chèque à rédiger à l'ordre de l'AREM et à déposer en Mairie



L'ÉGLISE SAINT MARTIN DE MARCILLY EN GAULT

L'église Saint Martin est construite au sommet d'un coteau, elle domine toutes les constructions du Bourg

La partie comprise entre l'entrée principale et la dernière poutre de la nef est du XIIe siècle. A l'extérieur de l'église se trouvait jusqu'en 1867 une galerie " permettant d'aller à couvert de l'eau et du soleil, de la porte principale à la porte secondaire".

Après sa destruction en 1867, à la demande de l'Abbé Chauveau, une partie des pierres de taille sera employée pour le dallage de la nef, la charpente et les tuiles vendues aux enchères.

Les travaux et la restauration de 1878 amèneront à la réduction du chœur et l'allongement d'une travée .



Les deux fenêtres hautes étaient les premières ouvertures de l'église, elles étaient réalisées à cette hauteur afin d'être hors d'atteinte d'une échelle. "Des fenêtres semblables existaient alors dans toutes les murailles". L'une, au dessus de l'entrée principale est ornée d'une verrière représentant la colombe du Saint-Esprit inscrit MH*) .La deuxième, d'un vitrail du XVIe siècle représentant Saint-Martin évêque bénissant.



Juste, en-dessous: un groupe sculpté, en bois polychrome du XVIe siècle classé MH* représente la Charité de Saint Martin. Et encore en dessous, est scellée une pierre tumulaire (inscrite MH*) dédiée à Jean Baranger (honnête marchand demeurant en ce bourg) et son épouse (1662/1663).

Dans l'entrée principale: porte du XVIIe Fonts baptismaux (1664,1665 maximum selon l'Abbé Chauveau) et bénitier du XVIe siècle aussi. Les bancs furent réalisés en 1826 et 1832 à l'initiative de l'Abbé Fesneau. Certaines parties sont constituées de portes de placards que les paroissiens apportaient de chez eux.

Le banc des marguilliers ou banc de Fabrique date de 1663; des dignitaires de la paroisse y géraient les affaires. En 1791, l'élection du 1er maire eut lieu sur ce meuble. Il y a une fente pour introduire des pièces car il servait aussi de coffre fort. La chaire est de la même année.

Le Chemin de Croix est constitué de 14 tableaux offerts à la paroisse par Napoléon III. Après être restés dans l'oubli à la base du clocher, ils ont été restaurés et replacés en 1997. Les lustres : les deux premiers en partant du chœur sont du XIXe siècle et inscrits MH*. L'un est en cuivre et l'autre en cristal.



Source : Fascicule d'accueil de Marcilly en Gault conçu par M. Jean-Pierre Hamel† et Mme Marie Thérèse Nérot





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 8 octobre 2020

Agir pour la qualité des eaux distribuées en région Centre-Val de Loire

L'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire est chargée d'organiser et mettre en œuvre le contrôle sanitaire¹ des eaux distribuées. Ce contrôle s'exerce depuis le point de captage, jusqu'au robinet du consommateur.

- **13 000 prélèvements et analyses** sont ainsi réalisés chaque année à ce titre. Un bilan annuel de la qualité des eaux d'alimentation² et de la protection des captages³ dans la région est ensuite publié.
- Le bilan pour l'année 2019 montre que **l'eau distribuée dans la région est de qualité satisfaisante**. Des disparités géographiques sont relevées : des problèmes de qualité liés aux nitrates, mais également aux perchlorates et au sélénium, affectent ainsi majoritairement le sud-est du département d'Eure-et-Loir et le nord du département du Loiret.

Le bilan annuel confirme cependant la **tendance à l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée**, observée globalement depuis 10 ans pour les nitrates. Les améliorations relevées sont souvent liées à la mise en place de mesures curatives (dilution, traitement, changement de ressources...). Elles ne résultent pas, sauf exception, d'une meilleure qualité des eaux souterraines.

- Concernant **les pesticides (et leurs résidus)**, il est constaté en 2019 une amélioration de la qualité des eaux distribuées, le nombre d'habitants concernés par des non conformités chroniques passant de 17 % (en 2018) à 13 % de la population régionale. **Ces dépassements n'ont toutefois pas nécessité la mise en place de restriction de l'utilisation de l'eau pour les usages alimentaires**, conformément aux préconisations de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).
- L'ARS Centre-Val de Loire est mobilisée pour **sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés sur la fragilité de la ressource en eau dans la région**. Différents projets territoriaux portant l'amélioration de la qualité de l'eau et la sécurisation de l'alimentation en eau sont ainsi en cours de développement : élaboration et mise en œuvre de Plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux distribuées (PGSSE), de mesures de protection de la ressource en eau...

Contact presse :

Christophe LUGNOT, Directeur de cabinet

Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr

Pour en savoir plus :

¹ : <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/contrôle-sanitaire-et-différents-acteurs>

² <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualité-de-leau-potable-en-2019>

³ <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/protection-des-captages>

ARS Centre-Val de Loire

www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr

https://twitter.com/ARS_CVDL



ADIL Agence Départementale d'Information sur le Logement



GRÂCE À DES SPÉCIALISTES, DES CONSEILS NEUTRES ET GRATUITS SUR LE LOGEMENT ET L'ÉNERGIE

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement - Espace Info Énergie de Loir-et-Cher (ADIL EIE 41) vous informe, vous conseille et vous guide **gratuitement** et de manière neutre sur toutes les questions juridiques, techniques, financières et fiscales liées au logement et à l'énergie

L'association s'adresse à tous, (propriétaires, locataires, bailleurs, jeunes à la recherche d'un logement...)



Pendant la période de confinement, toute l'équipe reste mobilisée et continue de vous répondre par téléphone ou par mail.

02 54 42 10 00

adileie41@wanadoo.fr

(indication du numéro de téléphone obligatoire)

Quelle que soit votre situation, l'ADIL EIE 41 vous répond GRATUITEMENT sur le logement et l'énergie



Sur le Loir-et-Cher, l'ADIL EIE 41 est le guichet d'information sur la rénovation énergétique et les aides de l'ANAH, antenne de prévention des expulsions, guichet unique des signalements de situation d'habitat indigne ou de non-décence et guichet des aides à l'adaptation ou à l'accessibilité de son logement.



Grâce au Conseil Départemental de Loir-et-Cher, l'ADIL EIE 41 est accessible aux sourds et malentendants avec le dispositif ACCEO



PERMANENCE PRÈS DE CHEZ VOUS DES CONSEILLERS

SUR RENDEZ-VOUS 02 54 42 10 00

Liste des permanences accessibles sur notre site : www.adil41.org



Cette opération est co-financée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Région Centre-Val de Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional



CULTURE 41

LETTRE D'INFORMATION - S'informer, s'instruire, se distraire sur www.culture41.fr !

Le confinement nous prive de sorties, c'est le moment d'explorer toutes les ressources de www.culture41.fr pour lire, se divertir, se passionner pour l'histoire de son département ou de sa famille.

Bibliothèques et archives en ligne

Partez à la chasse aux trésors [sur notre site](#) : pépites historiques avec les archives en ligne, et, pour tout abonné à une bibliothèque du réseau de lecture publique, toute la richesse d'une vaste médiathèque à portée de clic !

Nouveaux livres numériques

Des nouveautés, des policiers, découvrez les nouveaux romans en format numérique à emprunter [sur Bib 7/7](#) !

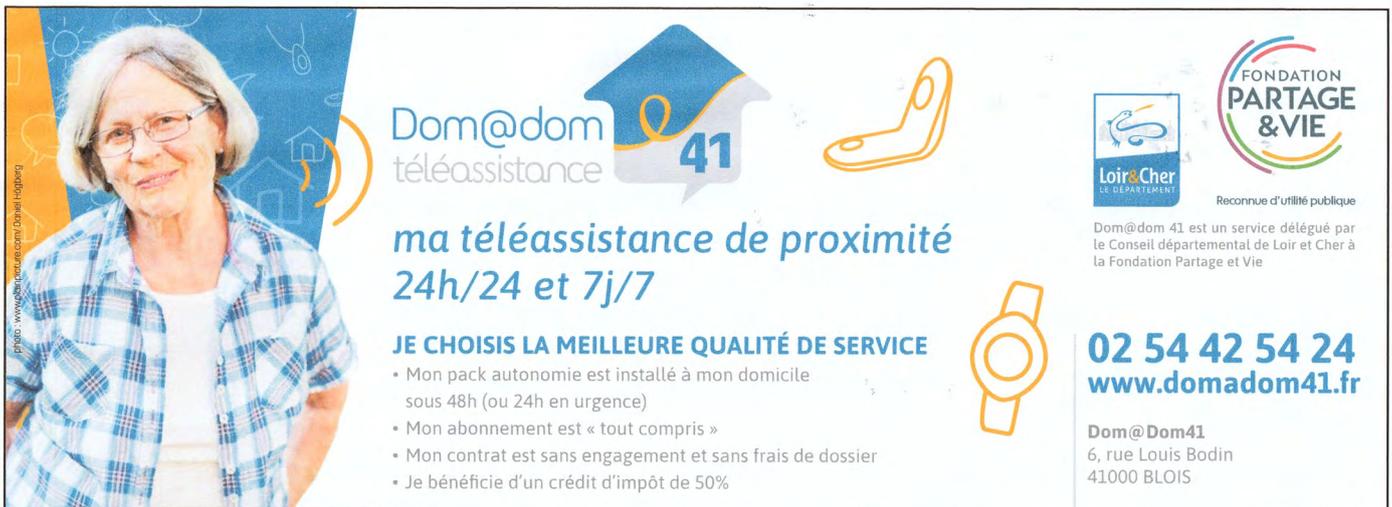
Historique, le Loir-et-Cher sur YouTube

Vous avez aimé les vidéos de Nota Bene sur le Loir-et-Cher ? Réjouissez-vous, une nouvelle saison est en ligne avec Trôo, Saint-Dyé-sur-Loire et Mennetou-sur-Cher. [Retrouvez la série complète](#) !

Les obsèques de De Gaulle aux Archives du Loir-et-Cher

Les Archives départementales du Loir-et-Cher conservent des photos de cet évènement historique et populaire que furent les obsèques du Général. Comment, pourquoi ? [On vous dit tout ici](#).

TÉLÉASSISTANCE



Dom@dom
téléassistance 41

ma téléassistance de proximité
24h/24 et 7j/7

JE CHOISIS LA MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE

- Mon pack autonomie est installé à mon domicile sous 48h (ou 24h en urgence)
- Mon abonnement est « tout compris »
- Mon contrat est sans engagement et sans frais de dossier
- Je bénéficie d'un crédit d'impôt de 50%

02 54 42 54 24
www.domadom41.fr

Dom@Dom41
6, rue Louis Bodin
41000 BLOIS

FONDATION PARTAGE & VIE
Reconnue d'utilité publique

Loir-et-Cher LE DÉPARTEMENT

Dom@dom 41 est un service délégué par le Conseil départemental de Loir et Cher à la Fondation Partage et Vie

REPAS À DOMICILE

RAPPEL : Les personnes intéressées peuvent librement choisir entre l'Entraide Selloise et l'ADMR



SEBB Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron

En 2020, le SEBB a réalisé de nombreuses actions contribuant à l'amélioration de la qualité des eaux des rivières du bassin versant du Beuvron :

- Afin de rendre aux rivières une forme plus naturelle qui améliore les capacités d'autoépuration, des travaux ont été réalisés sur l'Arignan à Ligny-le-Ribault, le Cosson à La Ferté-Saint-Aubin, le Surget à Cerdon, la Tharonne à Chaumont-sur-Tharonne,
- Des travaux de reconnexion de bras morts pour favoriser les frayères ont été faits sur le Beuvron à Mont-Près-Chambord et à Candé-sur-Beuvron, sur le Cosson à la Ferté-Saint-Aubin et à Huisseau-sur-Cosson,
- Le franchissement des poissons a été amélioré sur la Gravotte et le Beuvron à Cerdon, sur l'Arignan à Ligny-le-Ribault.

Le ruisseau de Vouzon à Vouzon a été débuisé sur une longueur de 101 mètres.

Les agents du syndicat sont également intervenus tout au long de l'année pour enlever les arbres tombés dans les rivières avec l'accord et la participation financière des propriétaires riverains et ils ont participé à la lutte contre les espèces envahissantes (Grenouille taureau et Jussie).

Le SEBB a également mis en place en 2019 un dispositif de mesure du niveau d'eau des cours d'eau afin de créer une alerte des crues. Les seuils d'alerte sont désormais paramétrés et les mesures de niveaux d'eau sont disponibles sur le site internet du SEBB, page « système d'alerte des crues ». Ce site, devenu obsolète, devrait être refait en 2021.

Petit rappel sur l'entretien des cours d'eau : la végétation des bords de cours d'eau est très importante. Elle assure un maintien des berges, une filtration de certains polluants, crée un ombrage pour les cours d'eau, les racines sont un habitat pour les poissons... C'est pourquoi il est important de bien l'entretenir. C'est une obligation de chaque propriétaire riverain. Le bon entretien des parcelles en bord de cours d'eau contribue aussi à limiter l'impact des crues. La DDT du Loir-et-Cher a édité un guide de bon entretien des cours d'eau, accessible en ligne sur le site www.loir-et-cher.gouv.fr rubrique politiques publiques / Environnement / Eau et milieux aquatiques / cours d'eau. Vous pouvez aussi le demander au SEBB qui vous le transmettra par mail ou par courrier. Le technicien de rivières est également à votre disposition pour vous donner tous les conseils sur l'entretien des berges.

Pour en savoir plus :

www.bassin-du-beuvron.com ou contactez Mme Charpentier au 02.54.46.49.67. ou charpentier.sebb@orange.fr

SAVEURS 41

VOTRE PLATEFORME DE PRODUITS LOCAUX EN LOIR ET CHER

Vous voulez profiter pleinement de la diversité de l'offre gustative de Loir-et-Cher et trouver facilement un lieu de vente ou de dégustation.

Rien de plus simple, avec Saveurs 41 trouvez en 1 clic les produits frais autour de vous.

Avec Saveurs 41, le conseil départemental de Loir-et-Cher conforte son ambition de promouvoir la (re)découverte des produits issus du terroir loir-et-chérien et de favoriser l'approvisionnement en circuit de proximité.



Depuis la carte ou à partir d'une recherche thématique, vous pourrez identifier facilement les lieux où vous procurer ces mille et une richesses gourmandes.



Saveurs 41 référence les producteurs qui assurent la vente de leurs produits (sur l'exploitation ou sur les marchés notamment) ainsi que les artisans des métiers de bouche (boulangers, pâtisseries, bouchers, brasseurs, chocolatiers...).



Saveurs 41 c'est aussi une carte des marchés de Loir-et-Cher et la possibilité de trouver



les bonnes adresses du département (tables étoilées, restaurants traditionnels, bars à vin...) où vous pourrez les déguster.

Réalisé en partenariat avec les chambres d'agriculture et de métiers et d'artisanat, et avec l'appui de l'observatoire de l'économie et des territoires, ce site a été conçu pour répondre à chaque usage (smartphones, tablettes ou ordinateurs).

QUI FAIT QUOI À MARCILLY ?

ACTIVITÉS COMMERCIALES, ARTISANALES et PARAMÉDICALES

Bar-Brasserie-Pizzeria « Chez Tiphaine »	TIPHAINÉ	02 54 96 27 10
Boulangerie-Pâtisserie	Christophe BOUCHET	02 54 96 67 45
Key Wendy's Cake	Sarah MARSIAS	06 23 65 31 93
Epicerie-Tabac-Journaux « Panier sympa »	Loïc et Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
Esthéticienne	Camille B	06 45 38 21 29
Kinésithérapeute	Justine CAMPAGNE	02 36 38 25 77
Kinésithérapeute	Malgorzata NIEZGODA dite Margot	02 36 38 25 77
Ostéopathie	Jean-Louis DELAPLACE	06 47 53 77 32
Salon de Coiffure mixte « Styl' Coiffure »	Magalie ROY	02 54 96 68 84
Création d'objets d'art et décoration	E. NAUDET-DEXANT	06 18 44 28 16
ROMO FLOR'	Elodie PICOT	02 54 76 10 19
Secrétariat externalisé	Hélène PORTA	06 07 86 86 38
FJ RENOV, maçonnerie, carrelage, rénovation	Jérémy FOUQUEAU	07 81 95 82 16
Maitrise d'œuvre, services CMistes et Artisans	Kévin DUPIN	06 22 16 09 98 k.dupin21@gmail.com



QUI FAIT QUOI À MARCILLY ?

(SUITE)

ACTIVITÉS COMMERCIALES, ARTISANALES et PARAMÉDICALES (suite)

Paysagiste (chèque emploi service)	Jérémy TIERCE	06 23 98 53 08
Peinture-Papier peint-Vitrierie-Sols	Gérard DESHAYES	02 54 96 18 92
Peinture-Papier peint-Plaquiste « AB peinture »	Blagomir AKSIC	09 62 13 93 83 aksic.be@orange.fr
Terrassement-Travaux publics	Thibault DAPREMONT	02 54 96 30 43
Taxi	Marie-Hélène BILLOUX	06 24 87 51 52
Taxi	Jean Louis IBANEZ	06 16 51 75 65
Magnétiseuse / Reiki Animal	Sylvie JAROS	06 50 72 56 17

NATURE ET PRODUITS DE LA FERME

Ecuries du Dangeon (pension de chevaux)	Aurore DELAGRANGE	06 10 08 07 09
Maréchal ferrant	Stéphane de MARTIMPREY	06 80 60 53 28
Taxidermiste	François BODARD	02 54 96 69 59
Vente directe (Bœuf, Veau, Porc) à la ferme	Cédric BARDOT	02 54 98 77 69/ 06 83 87 99 19

LES ASSISTANTES MATERNELLES À MARCILLY

Martine HIGOA	1113 route de Saint Viâtre	02 54 96 88 55
Jessica NAUDIN	295 route de Loreux	02 36 38 20 81

GITES RURAUX- CHAMBRES D'HÔTES

M. Mme GRISON (gîte et studio)	« Le Doublet » 49 route de Loreux	02 54 96 05 18
Mme LEHOUX	36 route de Salbris	02 54 88 92 43
Mme DE LA SERVE	Chantelouze	06 16 47 40 01
M. Mme SIVOYON	Les Landes	02 54 96 67 09
M. Mme DUFFROS	Ferme de Boisquillon (Chambre d'Hôtes)	06 61 58 93 82
Mme BLENET	16 Place du Bourg	06 10 11 35 68
Mme OUDOVENKO M. GAILLARDON	161 route de Selles Saint Denis (Mobil home)	06 84 20 02 07
GITE de GROUPE communal	3 route de Millançay	02 54 96 67 06



Retrouvez toutes les informations et alertes de la Commune sur PanneauPocket

100% Anonyme
Gratuit
sans publicité



Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche : app.panneaupocket.com

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche, ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.



Depuis un téléphone ou une tablette



Ouvrez votre application "PlayStore", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette, puis téléchargez PanneauPocket.



Dans l'application tapez le nom de la commune ou le code postal dans la barre de recherche. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  pour recevoir les notifications des informations et alertes.



CONTACTS UTILES

LA MAIRIE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 96 67 06

Fax : 02 54 96 13 50

Site Internet :

marcilly-en-gault.fr

Courriel :

secretariat-margault@orange.fr

Horaires administratifs

- Lundi, mardi, jeudi 9 h à 12 h
- Vendredi 9 h à 12 h
et 14 h à 17 h
- Samedi 10 h à 12 h

Horaires Urbanisme

- Mardi et Jeudi 9 h à 11 h 30
- Vendredi 14 h à 17 h

Maire

Premier adjoint

Deuxième adjoint

Rédacteur principal

Secrétaire

Agnès THIBAULT

Jean Pierre AMOUREUX

Aline MOLLER-GRASSER

Aurélie DEWILDE

Virginie DUPRAY

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 88 22 42

Responsable : Virginie DUPRAY

Horaires

- Lundi, mercredi, vendredi 9 h 30 à 11 h 30
- Mardi, jeudi 15 h à 18 h

SAPEURS POMPIERS

Numéro d'Urgence : 18

Sonia AUGER-SIVOYON Chef de Centre

L'ÉCOLE COMMUNALE SAINT EXUPÉRY

85 route de Saint Viâtre

Tél : 02 54 96 67 20 / Port 06 46 30 45 11

Directrice

Professeurs des Écoles

Courriel : (informations importantes seules)

ec-saint-exupery-marcilly-en-gault@ac-orleans-tours.fr

Marion COSTA (CP-CE 1)

Nathalie JOUBERT (Maternelle),

Violaine FERRIÈRE, Arnaud MARSAC (CE 2-CM 1-CM 2)

GARDERIE PÉRISCOLAIRE / CENTRE DE LOISIRS / FAMILLES RURALES

87 route de Saint Viâtre

Port : 06 17 53 88 45

Centre de loisirs Tél : 02 36 14 82 84

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : à partir de 7 h30 Soir : 16 h 30 à 18 h 30

Mercredi 7 h30 à 18 h 30

Facebook : Centre de loisirs Marcilly C'chouette

SECTEURS PAROISSIAUX

Lamotte-Beuvron Saint-Viâtre Marcilly

Tél : 02 54 88 04 69 / Fax : 09 56 27 55 69

32, rue Durfort de Duras 41600 - Lamotte-Beuvron

Internet : <http://paroissedelamotte.free.fr/>



AGENDA

19 janvier 2021	Lectures partagées Salle du Conseil 16h30
24 janvier 2021	Assemblée générale de l'association culturelle et viticole de la saint Vincent
16 février 2021	Lectures partagées Salle du Conseil 16h30
7 mars 2021	Randonnée de printemps organisée par les Randonneurs marcillygaultais
16 mars 2021	Lectures partagées Salle du Conseil 16h30
13 avril 2021	Lectures partagées Salle du Conseil 16h30

Sous réserve de la situation sanitaire du moment

ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés

Toutes nos condoléances à leurs familles

Le 21 juillet 2020 Sébastien, Raoul, Paul HOUSEZ époux de Nathalie LAMBERT à l'âge de 47 ans

Le 22 décembre 2020 Marie-Claude BONVOY épouse de Michel SAUTRAY à l'âge de 76 ans

Le 23 décembre 2020 Yolande BARRÉ veuve de Marcel GAY à l'âge de 100 ans

LETTRE DE MADAME LE MAIRE AUX PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

Marcilly-en-Gault, le 12 novembre 2020

Objet : Regroupement pédagogique rentrée 2020-21

Chers parents,

Le nombre d'enfants scolarisés en milieu rural diminue chaque année, ce qui oblige les petites communes à se regrouper pour pouvoir proposer une scolarité de proximité à leurs habitants.

La commune de Marcilly-en-Gault va perdre une classe à la rentrée scolaire 2021-22. Pour conserver son école, Marcilly est dans l'obligation de s'associer à d'autres communes en rejoignant un Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I).

En décembre 2019, l'Education Nationale avait réuni les élus des communes de Loreux, de Marcilly-en-Gault, de Millançay et de Villeherviers pour les alerter sur l'affaissement du nombre d'élèves dans les prochaines années et leur proposer une extension du RPI Loreux-Millançay-Villeherviers avec Marcilly-en-Gault.

La commune de Marcilly aurait souhaité, dans une logique de continuité pédagogique vers le collège et pour une proximité géographique, se rapprocher du RPI de Neung-sur-Beuvron-La Ferté Beauharnais. Mais ce regroupement n'a aucun intérêt à accueillir la commune de Marcilly-en-Gault ; en effet, leurs effectifs d'élèves augmenteraient sans pour autant pouvoir ouvrir un poste d'enseignant supplémentaire.

Le seul regroupement pouvant accueillir la commune est celui qui rassemble les communes de Millançay, Loreux et Villeherviers.

Le R.P.I de Loreux-Millançay-Villeherviers constate également une baisse lente et progressive du nombre d'élèves



depuis quelques années. A la rentrée de septembre 2021, les prévisions montrent une nouvelle diminution des effectifs laissant craindre une fermeture de classe à court terme.

Pour ces raisons, les quatre communes ont examiné le projet de se rapprocher pour constituer un nouveau R.P.I, afin de maintenir un équilibre pédagogique et un enseignement de qualité, avec deux classes à Marcilly-en-Gault, deux classes à Millançay et deux classes à Villeherviers.

Après l'étude de plusieurs scénarios, un accord a été trouvé entre les quatre communes avec l'aide de l'Inspection d'Académie. Celui-ci permet de répondre au mieux à l'accueil des enfants des communes concernées que ce soit au niveau pédagogique et des transports.

Pour la rentrée scolaire de septembre 2021, les enfants de Marcilly en Gault, de la première année de maternelle jusqu'au CE2, pourront être scolarisés dans leur village. Les enfants en classe de CM1 et CM2 pourront être scolarisés à Villeherviers. Ils pourront prendre le bus à Marcilly à 8h15 pour commencer l'école à 8h40 à Villeherviers. Ils termineront l'école à 16h10 et rentreront en bus pour 16h38 à Marcilly. Le service de cantine de l'école de Villeherviers pourra accueillir nos élèves au même tarif que les enfants scolarisés à Marcilly. Aussi, les enfants seront accompagnés dans le car.

Les enfants de Marcilly pourront ensuite poursuivre leur scolarité au collège de Neung-sur-Beuvron ou au Collège de Romorantin.

Nous sommes disponibles pour vous donner de plus amples informations au 06 82 88 67 04

Proposition d'organisation pédagogique de l'académie

	PS (INSEE)	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL élèves communes
"Hors-communes"	0	1	1	0	0	0	0	1	3
Millançay	3	8	2	11	4	8	4	7	47
Villeherviers	4	1	1	0	5	0	0	4	15
Marcilly-en Gault	2	7	6	4	7	4	8	5	43
Loreux	3	0	2	2	1	1	2	1	12

Nombre d'élèves niveau par	12	17	12	17	17	13	14	18	120
-------------------------------	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

21	Classes PS MS GS À MILLANÇAY	20	Classes CP CE1 À MILLANÇAY
----	---------------------------------	----	-------------------------------

20	Classes PS MS GS À MARCILLY	19	Classes CP CE1 CE2 À MARCILLY
----	--------------------------------	----	----------------------------------

22	Classes CE2 CM1 À VILLEHERVIERS	18	Classes CM2 À VILLEHERVIERS
----	------------------------------------	----	--------------------------------



Après les conseillers municipaux (mandat précédent), le personnel municipal, est venu le tour des associations. Après les Randonneurs marcillygaultais, l'association « Vie et Santé », l'Association Culturelle et Viticole de la Saint Vincent, l'association communale de la Pêche à la ligne, l'association Culturelle du Four à Pain communal, le Football Club de Marcilly, l'association des Rencontres des Marcilly de France, présidée par Jean-Charles ROUSSEL.

Jean-Charles ROUSSEL, 75 ans, marié, 2 enfants, 2 petits-enfants, est né près de Bourges, arrivé en Sologne à l'âge de 4 ans, et plus particulièrement à Marcilly à 11 ans, au gré des emplois de son père en qualité de garde-chasse.

Après une formation de mécanicien, un service militaire et 2 années à Paris, il revient au village épouser une Marcigaultaise. Il travaille d'abord dans un garage à Salbris, puis au GIAT Industries.

Il saisit l'opportunité d'une retraite prématurée pour s'investir dans de nombreuses activités au service de la collectivité.

D'abord à la municipalité : il effectue 4 mandats, participe à la 1^{ère} campagne d'Agnès THIBault, occupant les postes de 3^{ème} adjoint, puis 1^{er} adjoint.

Il rejoint les Sapeurs-Pompiers.

A la suite du père de Jean-Pierre AMOUREUX, conseiller à l'époque, il prend la tête de l'association des « Rencontres des Marcilly de France ». Pour mémoire il en existe 24 ; ces rencontres sont organisées en principe tous les 2 ans, dans les communes volontaires, à tour de rôle. Chaque Marcilly présent s'attache à mettre en valeur les produits de son terroir dans une ambiance de grande convivialité, tandis que la commune-hôte organise la découverte de sa région. Jean-Charles ROUSSEL aurait bien présenté la candidature de Marcilly en Gault une nouvelle fois (les Marcilly de France s'étaient déjà réunis à Marcilly en Gault en 2000), mais la pandémie est passée par là, l'en empêchant....

Vice-président de la Société Départementale d'Agriculture, Commissaire général, il organise les Comices Agricoles pour l'arrondissement de Romorantin.

Au village on le retrouve au Comité des Fêtes, au Comité de la Foire, à l'ACVSV (Association Culturelle et Viticole de la Saint Vincent), toujours sur le pont !

Sans oublier ses responsabilités de trésorier au sein du GIDEC (Groupement Intercommunal de Défense contre les Ennemis des Cultures de Sologne).

Et on en aurait presque oublié de mentionner son activité de chasseur de gros gibier !

Merci Jean-Charles ROUSSEL, pour ce large tour d'horizon !

Propos retranscrits après conversation avec l'intéressé, en respectant les gestes barrières et validés par lui-même.



J'ai bien reçu les lettres que les enfants ont déposées dans la boîte, pour préparer ma tournée et j'ai répondu à ceux qui m'avaient écrit, appréciant les beaux dessins. Mais il y a des étourdi(e)s qui n'ont pas indiqué d'adresse et je n'ai pas pu leur répondre avant le 25 décembre. Heureusement mes lutins débrouillards m'ont bien aidé pour livrer les cadeaux

